

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{ER} DECEMBRE 2008

Date de convocation : 22 novembre 2008.

Présents : tous les conseillers.
Secrétaire de séance : Evelyne Boyer.

Le compte rendu de la précédente réunion est lu et adopté à l'unanimité.

1 – Plan d'aménagement du bourg : le conseil accepte à l'unanimité de confier une mission de conseil et d'assistance à la DDE pour l'étude du plan d'aménagement du bourg. La commune pose sa candidature auprès du Conseil Général.

2 – Remplacement du photocopieur de la mairie : Gérard Petit, chargé du dossier, présente les résultats de la consultation faite auprès de plusieurs fournisseurs. Le conseil accepte la proposition faite par la société Bureau organisation à titre de location pour un coût de 219 €HT par trimestre. Ce tarif de location intègre également le remplacement du photocopieur de l'école. Le remplacement de ces matériels permet de diminuer de moitié les coûts de maintenance.

3 – Indemnité de conseil du receveur municipal : montant de l'indemnité calculée à partir de la moyenne des dépenses d'investissement des 3 dernières années : 357€ et 30,49 € d'indemnité de confection des budgets. Adopté par 14 voix et une abstention.

4 – Recrutement d'un coordonnateur et d'agents recenseurs : M. le Maire rappelle, que depuis 2004, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Le recensement aura lieu du 15 janvier au 15 février 2009. Pour cela, un coordonnateur et 2 agents recenseurs doivent être nommés.

JP Massias est recruté comme coordonnateur – J. Buffon et B Socha sont recrutées comme agents recenseurs. L'Insee remboursera à la commune une indemnité calculée au prorata du nombre d'habitants et du nombre de logements. Cette indemnité sera reversée aux 3 personnes. Le Conseil autorise le maire à prendre une délibération pour l'embauche des 3 personnes. 14 pour. 1 abstention.

5 – Programme triennal de voirie : Christian Gaillac présente le tableau détaillé des travaux envisagés pour les années 2009 à 2011. Une demande de subvention sera présentée au Conseil Général et à l'Etat (DGE). Unanimité.

6 – Réhabilitation d'une passerelle sur la Loyre : demande de subvention auprès de Jeunesse et Sports - devis : 2704 € HT. 50 % des frais sont à la charge de la commune de Voutezac. Unanimité.

7 – Demande de subvention pour les fenêtres d'un appartement à l'école déposée auprès du Conseil Général au titre de l'année 2009. Coût : 3 832€HT (cette subvention avait été demandée en 2008 et non suivie d'attribution). Unanimité.

8 – Demande de subvention pour extension de l'éclairage public : il reste quelques lampes à installer, des modifications à faire. Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la commune souhaite la pose d'horloges pour économiser l'électricité (coupure de l'éclairage public à certaines heures). Christian Gaillac propose de demander l'aide de l'Ademe pour une étude de notre éclairage public. Coût : 1 680 €HT. Accepté à l'unanimité par le conseil.

9 - Décisions modificatives : au budget primitif avait été prévu la vente de la maison de l'usine ainsi qu'un terrain. Ces ventes n'ayant pu être réalisées, le Maire propose au Conseil de contracter un prêt relais sur 2 ans pour équilibrer les comptes. Plusieurs banques vont être sollicitées. Adopté à l'unanimité.

10 - Echange de terrain à côté de l'école : une bande de terrain située derrière la cantine serait échangée contre un autre terrain situé sur le chemin des Vignes. Le propriétaire étant d'accord, un géomètre va être sollicité. A revoir au prochain Conseil.

11 - Vente terrain enclavé au Colombier : tous les riverains ont été avertis. Seul Monsieur et Madame Lavialle ont répondu. Le Conseil, à l'unanimité, décide de vendre la parcelle cadastrée section AB 417 à Monsieur et Madame Lavialle pour la somme de 825€.

12 – Renouvellement du contrat d'assurance du personnel communal : ce contrat couvre les risques statutaires du personnel communal. Accord à l'unanimité.

13 – Questions diverses :

* Prolifération des chats dans le bourg : la commune a pris contact avec la mairie de BRIVE pour trouver une solution. La commune peut adhérer à la fourrière de Brive. L'adhésion est de 0,70 € par habitant.

*Concessions abandonnées : plus de 70 concessions sont en état d'abandon dans le cimetière. Des panneaux seront déposés sur ces concessions pendant 3 ans afin d'avertir les familles.

*Achat mobilier pour la mairie : achat d'une armoire pour le classement des registres d'état civil.

*appellation de la route d'accès à la garderie : le conseil se prononce pour l'appellation « chemin de l'école »

Compte rendus de différentes réunions présentés par les délégués :

- Réunion du comité technique de la communauté de communes : F.Prodel et D. Meyer, délégués communaux, font le compte rendu de cette réunion.

- Réunion de la Fédération départementale des syndicats d'électrification de la Corrèze : A. Dargery fait le compte rendu de la dernière réunion.

- Réunion sur le portail des associations : résumé fait par D. Meyer qui a assisté à la réunion à Tulle.

- Réunion du SIVOM à Objat : résumé fait par C. Gaillac : plusieurs communes dont Vignols, vont demandé leur retrait de ce syndicat

- G. Petit présente en fin de réunion la nouvelle tenue de travail des employés de voirie qui a été financée par la compagnie d'assurance Groupama.